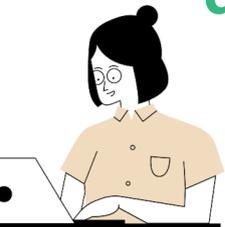


Une consultation des habitants



Du 24 avril au 9 juin, consultez le dossier complet et déposez vos avis sur le site internet de la Communauté de communes : www.cdc-portesentredeuxmers.fr

DES PERMANENCES EN MAIRIE

Venez à la rencontre de la Communauté de communes pour parler du développement durable sur le territoire.

Des permanences auront lieu l'après-midi aux horaires d'ouverture dans votre mairie.

Mercredi 26 avril à Camblanes

Mercredi 3 mai à Langoiran

Vendredi 5 mai à Lignan

Mercredi 10 mai à Latresne

Vendredi 12 mai à Quinsac

Mercredi 24 mai au Tourne

Vendredi 26 mai à Saint-Caprais

Mercredi 31 mai à Cénac

Vendredi 2 juin à Tabanac

Mercredi 7 juin à Cambes

Vendredi 9 juin à Baurech



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DES PORTES DE
L'ENTRE-DEUX-MERS

PCAET

Plan Climat Air
Energie Territorial

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un **projet de développement durable** qui vise à engager **le territoire vers la transition énergétique**. Il est traduit en objectifs en vue d'atténuer les effets du changement climatique.



LES OBJECTIFS

- Adaptation au changement climatique
- Développement des énergies renouvelables
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Réduction des émissions de polluants atmosphériques
- Réduction de la consommation d'énergie

La feuille de route jusqu'en 2026

Aujourd'hui, nous démarrons **une première séquence qui commence avec le mandat 2020-2026.**

C'est une première pour le territoire de s'inscrire dans une démarche globale pour répondre aux enjeux du changement climatique.

Il se place, avec une humilité certaine, dans l'idée que les dynamiques locales ne sont qu'un maillon d'un changement plus global à toutes les échelles et que **les coopérations restent la clé d'une meilleure résilience.**



Garantir la réussite du
Projet Alimentaire Territorial
du Coeur Entre-deux-Mers



Améliorer la circulation
de l'information face
aux risques



Développer les réseaux
de chaleur dans les
centre-bourgs



Dédier le développement
du solaire aux espaces
artificialisés ou dégradés



Ancrer l'économie
circulaire dans le
territoire



Formaliser les
réflexions sur les
mobilités du territoire

Préserver les espaces naturels et agricoles
qui participent à la séquestration du
carbone



Diffuser les actions et objectifs du
Plan de Protection de l'Atmosphère
de l'agglomération Bordelaise



Apporter de la cohérence
sur la gestion de la
ressource en eau



Garantir une qualité de
cadre de vie par nos
espaces publics



Accompagner la
rénovation énergétique

